



Niveau III

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

BILAN ENERGETIQUE 2

2025

Puidoux



Diagnostic oriental

Date limite d'inscription : 29 octobre 2025

(2 semaines avant début du cours)

ENSEIGNANT	KAZUNORI SASAKI SENSEI Président de l'Association IOKAI SHIATSU Europe
TRADUCTION	Samuel Haettenschwiler
DATES	13-16 novembre 2025
MEMO POUR AVANCES	Examens Niv. III et séance d'info Niv. IV : 28 févr. 2026 Inscription à part
LIEU	PUIDOUX – IOKAI DOJO Route du Verney 20A, 1070 Puidoux
RENSEIGNEMENTS	Secrétariat Iokai Shiatsu Tél. 024 441 51 58 secretariat@iokai.ch

OBJECTIFS

Etablir un bilan énergétique qui permette d'ajuster le traitement aux besoins spécifiques du client.
 Utiliser le toucher spécifique à l'examen superficiel et profond du hara et du dos
 Expliquer les relations entre les fonctions organiques et les différentes zones du hara et du dos
 Faire preuve de calme intérieur et d'une approche sans jugement
 Expliquer ce qu'est la dynamique du Ki-Ketsu et son rôle dans le maintien de la santé.
 Pratiquer des mobilisations en fonction des méridiens, en vue ou suite à un bilan énergétique.
 Décrire les types morphologiques associés aux 5 Eléments
 Expliquer les 4 Shin et les 8 Ramifications
 Présenter différents concepts élaborés par la médecine orientale traditionnelle

CONTENU

Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, des mouvements dynamiques et le travail sur la respiration.
 Théorie et perception de la circulation Ki-Ketsu
 Etude des 4 shin : Shi Shin Hatchi Ko
 Analyse de la typologie corporelle et du visage
 Toucher superficiel et profond dos et hara (zones de Masunaga)
 Mobilisations et travail d'écoute

PROTOCOLES ET SUIVIS : DOCUMENTATION et 3^{ème} ENTRETIEN

L'apprenant poursuit sa pratique personnelle régulière avec des personnes de son entourage ou d'autres apprenants.

Il rédige durant ce Niveau III 1 et 2 1^{er} module, **24** protocoles – documentations de Niveau III Bilan énergétique, puis **38** lors du 2^{ème} module l'an d'après, plus **15** protocoles sur 3 cycles de 5 traitements. Il est responsable de les classer et de les faire comptabiliser par un enseignant à l'examen final théorique sans quoi il n'y aura pas accès.

Il doit prendre également contact avec un enseignant et fixer un rendez-vous pour un entretien après une supervision : Amener pour discussion, 5 protocoles-documentations.

3 entretiens de 0.5 h sont exigés sur tout le cursus.

Se référer à la page du site « Protocoles de traitement et suivi ».

PRE-REQUIS

Niveau I - Niveau II – Niveau III Méridiens Avancé 1^{er} module – Niveau III Bilan énergétique 1

Exécuter les enchaînements des quatre katas avec une posture, une respiration et une pression correcte

Identifier les 12 méridiens par le toucher, les traiter et savoir exécuter les mobilisations afférentes

EXAMEN Examen partiel pratique Niv. III
 En fin de Niveau III, après 2 modules complets effectués sur 2 ans. Inscription à part !

DUREE **24 h** Exigence cursus : 2 modules de Bilan 2

HORAIRE **9h30 – 12h30 et 14h00 – 17h00**

PRIX

CHF 1'000.- **1 module**

CHF 200.- Par journée pour rattrapage sans justificatif force majeure ou FC

CHF 50.- Frais administratifs pour rattrapage lors de la session suivant le cours manqué

Pour les certifiés et les apprenants qui ont déjà suivi 2 fois le cours de Niveau III Bilan énergétique 2, possibilité de s'inscrire pour un minimum de 2 jours.

DEMANDE Se munir de chaussures d'intérieur ou zoris pour circuler dans le Iokai-Dojo.

EXIGENCES SUITE FORMATION

Niv. III Bilan énergétique Intégration.

Puis Niv. III Bilan énergétique 1 et 2, 2^{ème} module l'année suivante.

Après Niv. III Bilan énergétique 1 et 2, 2 modules complets sur 2 ans,

Examen partiel pratique de Niv. III : inscription à part, groupée avec séance d'info Niv. IV !

CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

¹ Paiement de la totalité du montant du cours, respect du règlement en vigueur et décharge l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.

² Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

³ En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁴ En cas de désistement non lié au point ³, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁵ Il est obligatoire de suivre ce cours en entier lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné. En cas de force majeure, raison adressée au secrétariat, vous aurez la possibilité de remplacer les cours manqués lors de la session suivante, en vous réinscrivant par le biais du formulaire, moyennant des frais administratifs de CHF 50.-.

Dans le cas d'un rattrapage après 1 an, les cours sont dus entièrement.

⁶ Au cas où vous envisageriez la certification, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation Iokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

⁷ Les mesures sanitaires de la Confédération en cas de pandémie seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre. Si le cours devait être annulé en raison des mesures sanitaires, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

⁸ Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'Association Suisse Iokai Shiatsu (cf. demande d'adhésion)

⁹ Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.

¹⁰ Pour toute inscription qui parviendra au secrétariat après la date limite d'inscription, 50 CHF de frais seront facturés en plus du prix du cours.

¹¹ Un **rabais de 40 %** est accordé aux certifiés Iokai membres de l'Association Suisse Iokai Shiatsu pour 3 jours au minimum. Rabais non cumulable.